

LYCEENS ET APPRENTIS AU CINEMA EN ILE-DE-FRANCE



LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA EN ILE-DE-FRANCE

BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2004-2005

Coordination régionale

ACRIF – Association des Cinémas recherche d’Ile-de-France

57 rue de Châteaudun 75009 Paris . Tél 01 48 78 14 18 Fax 01 48 78 25 35 . contact@acrif.org . www.acrif.org

Cinémas Indépendants Parisiens

135 rue Saint-Martin 75004 Paris . Tél 01 44 61 85 50 Fax 01 42 71 12 19 . contact@cinep.org . www.cinep.org

SOMMAIRE

Chiffres clés	p. 3
I- Méthodologie de l'enquête	p. 4
II- Mise en œuvre du dispositif	p. 6
1. Le calendrier	p. 7
2. Les inscriptions des lycées et des CFA	p. 9
3. L'information : brochure et affiche	p. 12
4. Les films au programme	p. 13
5. Les supports pédagogiques	p. 16
6. La formation des enseignants	p. 18
7. La formation des lycéens et des apprentis	p. 21
8. Les salles de cinéma	p. 30
III- Conclusion	p. 33
IV- Annexes	p. 35

CHIFFRES CLÉS

194 lycées et **20** Centres de Formation d'Apprentis inscrits

832 professeurs ou formateurs participants

17 306 lycéens et apprentis inscrits
soit **une progression de 22%** par rapport à l'année scolaire 2003-2004

652 classes inscrites

453 enseignants formés

128 salles de cinéma inscrites

43 153 entrées en salles de cinéma

I MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Les observations qui suivent ont été faites par les enseignants, élèves ou responsables de salles de cinéma à partir de l'analyse des questionnaires envoyés en mai 2005 (cf. annexes 8 à 10).

Les questionnaires ont été transmis aux :

- délégués de classes : ce dernier choix correspond à une rationalisation du dépouillement des questionnaires. Chaque délégué devait consulter ses camarades de classe pour remplir le questionnaire. **129 délégués de classes (et 1 228 de leurs camarades) ont répondu, ce qui représente 19,8% des classes participantes.**
- enseignants-coordonateurs qui devaient également consulter leurs collègues participants. **120 enseignants-coordonateurs (et 54 de leurs collègues) ont répondu, soit un taux de retour de 56%.**
- aux 96 salles de cinéma participantes dans les académies de Créteil et Versailles. Les salles partenaires parisiennes ne reçoivent pas de questionnaires, les séances étant directement organisées et encadrées par les Cinémas Indépendants Parisiens. **62 salles ont répondu au questionnaire, soit un retour de 64,6%.**

Ces taux de retour corrects donnent une fiabilité aux résultats qui les rend représentatifs de l'ensemble des participants au dispositif.

Ce bilan reprend les points forts du questionnaire.

II

MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

1- CALENDRIER

19 mai 2004 : envoi aux proviseurs des lycées publics et privés sous contrat d'association de la circulaire de pré-inscription ou d'inscription pour la rentrée 2004-2005 par les délégations académiques des rectorats de Créteil et Versailles.

14 juin 2004 : envoi aux directeurs de cinémas du courrier, de la fiche d'inscription au dispositif pour l'année scolaire 2004-2005 et du matériel de communication (brochures et affiches).

Mi-juin 2004 : envoi de la brochure et de l'affiche aux enseignants ayant participé au dispositif les 2 années précédentes dans les académies de Créteil et Versailles.

28 juin 2004 : réunion du comité technique.

5 juillet 2004 : envoi aux directeurs des Centres de Formation d'Apprentis, des fiches d'inscription et de la circulaire d'information du service de la DEEFP et du matériel de communication.

8 juillet 2004 : réunion d'un comité de pilotage extraordinaire en raison de l'expiration du premier marché conclu entre l'opérateur et la Région.

Fin août 2004 : envoi des brochures et affiches aux proviseurs, CDI et Comités de vie lycéenne de tous les lycées publics et privés sous contrat d'association des Académies de Créteil et Versailles .

1^{er} septembre 2004 : envoi de la circulaire d'inscription à tous les proviseurs des lycées publics et privés sous contrat d'association par la délégation académique aux Arts et à la Culture du rectorat de Paris. Envoi des brochures et affiches aux proviseurs, aux enseignants inscrits les années précédentes ainsi qu'aux documentalistes des lycées parisiens.

22 septembre 2004 : réunion de présentation du dispositif au Centre Georges Pompidou, avec la délégation Académique du rectorat de Paris.

30 septembre 2004 : date limite d'inscription pour les lycées.

4 et 7 octobre 2004 : projection des six films du programme (dont 3 courts), aux enseignants des Académies de Créteil et Versailles.

8 octobre 2004 : date limite d'inscription pour les CFA.

11-12 octobre 2004 : formation consacrée à la présentation des films, s'adressant aux enseignants de l'Académie de Paris.

14-15, 18-19 octobre 2004 : formations s'adressant aux enseignants de l'Académie de Créteil.

2 novembre 2004 : début des projections auprès des élèves.

16-17, 18-19 novembre 2004 : formations s'adressant aux enseignants de l'Académie de Versailles.

16 février 2005 : réunion de bilan d'étape avec les enseignants coordinateurs des Académies de Créteil et Versailles.

15 mars 2005 : réunion du comité technique et du comité de pilotage.

24 et 25 mars 2005 : formation thématique s'adressant aux enseignants et formateurs des Académies de Paris et de Créteil.

14-15 avril 2005 : formation thématique s'adressant aux enseignants et formateurs de l'Académie de Versailles en partenariat avec la DAAC du rectorat de Versailles et l'association départementale de salles, Cinessonne.

2- INSCRIPTIONS DES LYCÉES ET DES CFA

A. Envoi des fiches d'inscriptions

L'envoi des fiches d'inscription, accompagnées de la nouvelle liste de films, a été échelonné de mai à la rentrée scolaire 2004-2005. La date limite d'inscription a été fixée au 30 septembre 2004, pour permettre aux IUFM de convoquer les enseignants inscrits aux formations. Dans certains cas exceptionnels, la coordination régionale a accepté des inscriptions hors délai.

La date limite d'inscription spécifique aux Centres de Formation d'Apprentis a été fixée en tenant compte des délais de constitution des classes au sein des CFA.

B. Lycées et CFA inscrits en 2004-2005

214 établissements se sont inscrits au dispositif pour l'année scolaire 2004-2005, soit 194 lycées et 20 CFA. La fidélité au dispositif se signale par un **taux de 74% de réinscription des établissements inscrits en 2003-2004**, soit 71% pour l'Académie de Créteil, 72 % pour l'Académie de Paris et 76% pour l'Académie de Versailles. De plus, le nombre moyen d'élèves inscrits par établissement est en augmentation :

NOMBRE MOYEN D'ELEVES PAR ETABLISSEMENT		
	2003-2004	2004-2005
Académie de Créteil	84	94
Académie de Paris	63	79
Académie de Versailles	69	72
Ile-de-France	74	81

Cela démontre la grande implication non seulement des enseignants, mais aussi des responsables administratifs qui inscrivent le dispositif en tant que projet d'établissement.

Les inscriptions des établissements au dispositif ont augmenté de 11% par rapport à 2003-2004, soit par académie :

- Académie de Créteil : augmentation de 3%
- Académie de Paris : baisse de 11%
- Académie de Versailles : augmentation de 27%

La baisse des inscriptions d'établissements à Paris est largement compensée par un plus grand nombre d'élèves inscrits par établissement : les inscriptions d'élèves parisiens ont augmenté de 11% par rapport à l'année précédente. Il en est de même pour l'Académie de Créteil pour laquelle la progression du nombre d'établissements inscrits est de 3% pour un accroissement du nombre d'élèves de 15% ce qui signifie un plus grand nombre d'élèves par établissement.

En périphérie, nous constatons un léger tassement des inscriptions en Seine-et-Marne puisque nous totalisons 26 lycées et 2 CFA contre 30 lycées et 3 CFA l'année dernière. Les raisons invoquées par les enseignants sont, pour la plupart, la difficulté d'harmoniser le temps consacré au dispositif avec leurs différentes obligations et le besoin de faire une « pause » après une fin d'année scolaire 2003-2004 agitée. Toutefois des établissements qui n'avaient qu'une seule classe inscrite l'an dernier ont inscrit jusqu'à 8 classes cette année.

Le département de la Seine-Saint-Denis est en tête du développement avec une progression de 1 089 élèves inscrits (3 378 en 2004-2005 contre 2 289 en 2003-2004).

Si elle est notable, la progression des CFA est plus lente ; le comité de suivi mis en place devra travailler à une meilleure information pour 2005-2006.

Le gain en développement et notoriété du dispositif est indiqué par un **taux de 32% de nouveaux entrants** : nous gagnons en développement et les potentialités sont importantes.

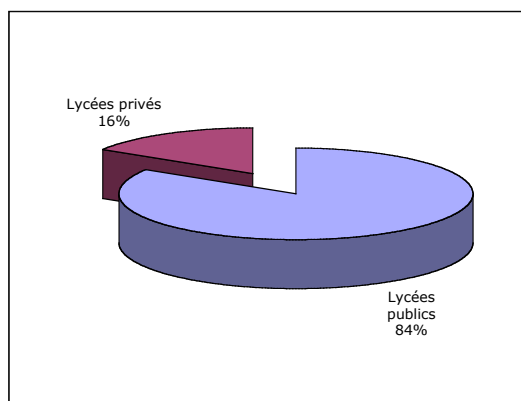
Parmi les établissements de toute l'Ile-de-France susceptibles de participer au dispositif, **les inscriptions représentent :**

- **30,1% des lycées, soit 4,2% des lycéens,**
- **15,7% des Centres de Formation d'Apprentis, soit 2,8% des apprentis.**

L'amélioration de la communication en direction des différents acteurs, notamment dans le secteur de l'apprentissage ainsi que la pérennité du dispositif devraient faire évoluer la participation des lycées et des CFA dans les années à venir.

C. Quelques statistiques

La répartition des lycées publics et privés sous contrat inscrits est la suivante :



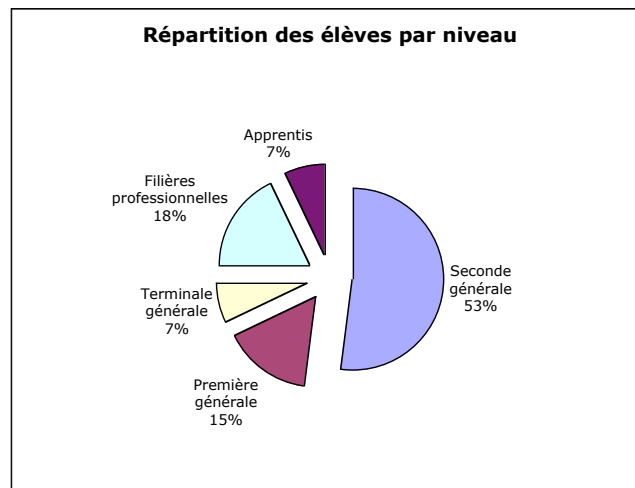
Il est à noter que sur l'ensemble des lycées de toute l'Ile-de-France, 69% sont publics et 31% sont privés sous contrat d'association. Proportionnellement, le dispositif touche plutôt les lycées publics, même si la proportion des lycées privés a augmenté par rapport à 2003-2004 (12%).

Les niveaux et filières des lycéens et apprentis sont répartis de la façon suivante :

- Seconde générale : **9 050** élèves,
- Première générale : **2 674** élèves,
- Terminale générale : **1 268** élèves,

- Classes professionnelles : **3 073** élèves,
- Apprentis : **1 241**

soit en pourcentage,



Le pourcentage de classes professionnelles indique une forte implication des enseignants des secteurs techniques et professionnels. Les actions culturelles complémentaires sont un atout pour développer cette implication (elles sont développées au chapitre 7).

Le taux d'inscription des Terminales générales est le moins élevé, sans surprise puisque ce sont les classes d'examen. **Une réflexion est à mener afin que le dispositif qui s'adresse à l'ensemble des classes et sections des lycées ne devienne pas "Secondes au cinéma"**. Pour les classes de Terminales, il est souhaitable de débiter le plus tôt possible la mise en place du dispositif dans l'année scolaire.

3- INFORMATION : BROCHURE ET AFFICHE

La brochure d'information (éditée à 10 000 exemplaires) et l'affiche (éditée à 4 000 exemplaires) ont été envoyées en septembre 2004 aux chefs d'établissement, centres d'information et de documentation, comités de vie lycéenne de tous les lycées publics et privés sous contrat d'association d'Ile-de-France, aux CRDP et CDDP, aux Centres de Formation d'Apprentis, ainsi qu'à tous les enseignants inscrits au dispositif depuis le début de sa mise en œuvre, et à toutes les salles de cinéma d'Ile-de-France. Elles ont été également communiquées à toutes les coordinations régionales du dispositif.

Les retours ont été généralement favorables : la conception et la lisibilité de la brochure ont été appréciées ainsi que l'affiche qui est présente dans les classes et les salles de cinéma. Il est nécessaire de poursuivre chaque année l'édition de ce matériel de communication, et d'en multiplier les destinataires (CRDP, CDDP, Centres de Formation des formateurs de CFA). Il doit être envoyé au plus tard au mois de juin de manière à ce que les enseignants prennent connaissance de la programmation proposée et des différents calendriers.

Le fait que la brochure ne soit pas uniquement informative mais **propose également des pistes de travail** différentes ou complémentaires de celles proposées dans les dossiers pédagogiques a été également apprécié par les enseignants et les responsables du jeune public des salles qui présentent les films aux élèves dans les salles de périphérie. Dans ce but, la coordination régionale a confié **la rédaction de la brochure à Jean-André Fieschi**, cinéaste, écrivain et enseignant de cinéma depuis 1965.

Cependant, l'envoi d'une brochure, même très détaillée quant au mode d'emploi du dispositif, ne règle pas le problème de la circulation de l'information. Nous avons fait le constat de la nécessité de modes d'information diversifiés et réitératifs : information par courrier de la coordination régionale, lettre du rectorat, courrier électronique, relances téléphoniques, réunions d'information en partenariat avec les rectorats et les salles.

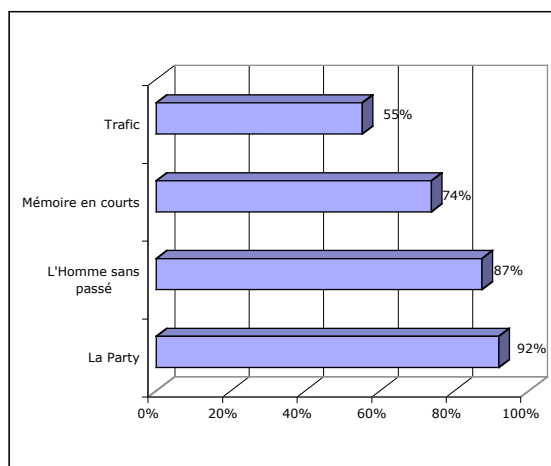
4- LES FILMS AU PROGRAMME

- **Trafic** de Jacques Tati, France, 1971, 1h32, couleur
- **La Party** de Blake Edwards, Etats-Unis, 1968, 1h39, couleur
- **L'Homme sans passé** d'Aki Kaurismäki, Finlande, 2002, 1h37, couleur
- **Mémoire en courts**, programme de trois courts métrages français :
 - **Le Chant du Styryène** d'Alain Resnais, 1958, 14 min, couleur
 - **La Sixième Face du Pentagone** de Chris Marker, 1967, 28 min, couleur
 - **L'amour existe** de Maurice Pialat, France, 1961, 19 minutes, noir et blanc

La programmation est fixée au minimum à 3 films pour les lycéens et à 2 pour les apprentis.
La répartition des films choisis est la suivante :

- **La Party** : 15 914 élèves inscrits
- **L'Homme sans passé** : 15 136 élèves inscrits
- **Mémoire en courts** : 12 785 élèves inscrits
- **Trafic** : 9 571 élèves inscrits

Soit, en pourcentage d'élèves inscrits :



La Party de Blake Edwards, comédie burlesque de 1968 a rallié tous les suffrages des enseignants. « *La Party* est probablement l'une des meilleures introductions possibles au genre tout entier de la comédie burlesque » écrit Jean-André Fieschi dans la brochure de présentation du dispositif. La richesse et la multiplicité des pistes de travail permettant d'aborder ce film et le genre burlesque a séduit les enseignants. Pourtant *La Party* n'est pas, a priori, un film « facile » dont le style serait d'emblée perceptible pour les élèves.

La Party est le film le plus apprécié par les élèves et apprentis parisiens. À la question concernant la programmation : *Lequel de ces films vous a-t-il le plus intéressé ?* 328 élèves ont répondu *La Party*. Toutefois, ce type de question fermée ne permet pas une analyse fine de ce que la découverte du film a provoqué chez eux. Les élèves transmettent plutôt

oralement leurs impressions aux enseignants. Le comique du film, par exemple, les a complètement surpris, déroutés.

La Party a été également programmé par une dizaine de salles en périphérie, compte tenu de la possibilité donnée aux salles de programmer trois séances tous publics de chacun des films du dispositif conformément au cahiers des charges.

L'homme sans passé vient en second choix des enseignants, ce qui n'est pas une surprise puisque ce film de 2002, bénéficiant d'une bonne notoriété, a été programmé récemment dans les salles et un certain nombre d'enseignants le connaissent. Une enseignante de classe de seconde d'un lycée parisien rapporte cette anecdote à propos de la réception du film par ses élèves : après la séance au cinéma, un élève a insisté auprès de ses parents pour qu'ils visionnent le film de Kaurismäki lors de sa programmation sur Arte, et leur a donné des indications évoquées lors de la présentation et du travail d'analyse mené en classe.

La surprise vient plutôt de ***Mémoire en courts***, le programme de courts métrages (12 785 élèves inscrits). Ce programme composé de trois films de 1958, 1961 et 1967, réalisés par des auteurs - Resnais, Pialat, Marker - cumulait la découverte de la durée courte et celle de trois styles très différents, se réappropriant l'écriture documentaire pour élaborer un discours singulier voire subversif. Nous devons saluer les enseignants qui n'ont pas hésité à choisir et à transmettre ce programme passionnant et exigeant aux élèves. Il semble désormais acquis que le choix proposé par le comité de pilotage et la coordination régionale de programmer chaque année un documentaire dans *Lycéens et Apprentis au cinéma* en Ile-de-France est validé par l'intérêt que ce genre a suscité auprès des enseignants.

La réception des trois films courts par les élèves a été fluctuante. Dans leur ensemble, les élèves ont apprécié surtout le Pialat et le Marker, le film de Resnais « objet esthétique d'une impressionnante perfection » d'après Jean-André Fieschi dans la brochure de présentation, a moins touché les élèves.

Un site internet sur les films de *Mémoires en courts* a été réalisé à sa propre initiative par Nadège Adam, élève du lycée Paul Langevin de Sainte-Geneviève-des-Bois : www.ppcptv.fr.st.

Trafic, film le moins choisi de notre programme (9 571 élèves inscrits), a rencontré plus de difficultés de réception auprès des élèves, beaucoup restant imperméables aux gags de Tati.

La coordination régionale a gagné la confiance des enseignants sur le plan de la programmation. Il est à souligner que les enseignants sont désormais convaincus du rôle de la préparation et de l'exploitation du film avec les élèves dans la bonne réception de l'œuvre. Une petite minorité d'enseignants réitère leur demande de films plus récents et plus « faciles » pour les sections techniques.

Parmi les acquis directement exprimés par les élèves figurent :

- la découverte de la diversité du cinéma : le dispositif permet de voir « des films qu'on n'aurait pas vus », certains élèves indiquant même a priori « des films qu'on n'aimait pas » !
- l'intérêt en progression pour les films de patrimoine (traduction de « cinéma d'époque », selon leur vocabulaire)
- l'importance de voir le film dans une salle de cinéma
- un intérêt nouveau pour l'analyse filmique : curiosité des élèves pour des techniques cinématographiques (lumière, cadrage, réalisation)

À la question : *Que souhaitez-vous comme amélioration au dispositif ?* les élèves répondent en premier lieu : la programmation, alors que les années précédentes leurs réponses étaient beaucoup plus timorées sur cette question.

Ils souhaitent par ordre décroissant :

- voir plus de films dans l'année avec au moins un film récent « pour pouvoir les confronter avec des films plus anciens »,
- plus proches de leurs préoccupations (sont cités : jeunesse, drogue, violence, racisme, sexe),
- plus de diversité dans les genres (sont cités : policier, thriller, fantastique, science-fiction, aventures, amour, films historiques, films de guerre, biographies, films expérimentaux, films sur la musique),
- plus de films étrangers (sont cités : Bollywood, films africains, films d'Amérique latine),
- voir les films en version française,
- choisir eux-mêmes les films du programme.

Ces remarques témoignent d'une vraie appropriation du dispositif par les élèves et d'un désir dynamique de cinéma.

Les salles de cinéma partenaires soulignent, comme l'année dernière, en premier lieu que **le dispositif permet de sensibiliser des lycéens et des apprentis à « un autre cinéma »**, films du patrimoine, découverte du genre documentaire ; elles considèrent que cela peut conduire les élèves à une diversification de leurs futurs choix.

5- LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

A. Les dossiers pédagogiques

Les dossiers enseignants sont utilisés à 92% (87% en 2003-2004). Leur qualité, tant au niveau du contenu que de leur présentation, est toujours appréciée par l'ensemble des enseignants.

B. Les fiches élèves

Chaque élève participant au dispositif reçoit une fiche par film.

B.1. Du côté des enseignants

Les fiches sont majoritairement exploitées par les enseignants ; quelques uns émettent quelques réticences :

- elles sont trop superficielles,
- elles manquent de story-board ou d'analyse de séquences.

B.2. Du côté des élèves

D'après les questionnaires reçus, 91% des élèves ont lu la fiche élève qui leur était distribuée. Les élèves soulignent l'intérêt de cette fiche qu'ils jugent intéressante et utile pour la compréhension du film.

Un commentaire libre a été demandé sur la fiche élève, nous avons identifié deux axes de réponse :

Sur la forme :

- fiches bien faites, de grande qualité graphique,
- mise en page agréable, belles illustrations, elles donnent envie d'être lues.

Sur le fond :

- elles sont complètes (synopsis, biographie du cinéaste, filmographies, critiques, analyses),
- explicatives et compréhensibles.

L'ensemble des élèves qui ont lu les fiches et répondu au questionnaire, pensent qu'**elles préparent bien à la projection** en ce qu'elles donnent les informations nécessaires à la compréhension du film. Ils ont également apprécié que les fiches offrent des décompositions de séquences et des jeux (notamment sur les fiches rédigées par l'APCVL, Atelier de Production Centre, Val-de-Loire, pour 3 films du programme).

Enfin, si cette fiche est un bon outil pour une introduction au film, elle se révèle être aussi **un document qui a une vie après la projection** (12% des réponses). Elle est un « support souvenir » qui constitue une trace, conservée à portée de main et qui permette de se remémorer le film plus tard, de découvrir « des choses qui auraient échappé à l'attention des

élèves quand ils ont vu le film ». Un élève nous dit que la fiche est le signe « d'une bonne conception et organisation du dispositif ». Cela révèle que les élèves apprécient d'avoir un document de qualité qui leur soit dédié.

Quelques suggestions d'élèves :

- ajouter des critiques du film datant de sa sortie,
- l'affiche du film systématiquement en couverture de chaque fiche,
- des fiches plus longues, plus détaillées, plus faciles à lire,
- recevoir la fiche en amont de la séance et laisser le choix à l'élève de la lire avant ou après la séance.

Les retours de questionnaires nous ont permis de constater que 27 enseignants sur 142, en périphérie ont manqué de fiches élèves ou ont eu des difficultés à les récupérer auprès des salles. La coordination régionale a donc décidé que, pour l'année scolaire 2005-2006, elles soient acheminées directement dans les établissements des académies concernées dès le début de l'année.

C. Les autres sources de documentation

65,5% des enseignants ont utilisé des sources documentaires complémentaires : critiques des films, livres, DVD ou autres.

Beaucoup d'enseignants éprouvent le besoin de revenir sur des extraits des films. Les enseignants souhaitent disposer de cassettes VHS ou de DVD des films au programme. Il serait nécessaire que tous les établissements participant au dispositif fassent l'acquisition des films de l'année via leur CDI, dans le respect de la réglementation sur les droits de diffusion.

6- FORMATION DES ENSEIGNANTS

453 professeurs et formateurs se sont inscrits aux formations.

A. Projections des films

En 2004-2005, deux journées de projections inscrites au Plan Académique de Formation en accord avec les chargées de cinéma des académies de Créteil et Versailles, ont été proposées à la totalité des enseignants inscrits au dispositif. Ces journées ont eu lieu à l'Espace 1789 à Saint-Ouen, salle d'une capacité de 485 places. Deux intervenants David Vasse, maître de conférence en études cinématographiques à l'université de Caen, et Stratis Vouyoucas, réalisateur et metteur en scène, ont présenté et commenté chacun des films. Nous avons accueilli 551 enseignants à ces projections. Ce choix a été opéré après la constatation d'un différentiel important entre le nombre d'enseignants participant au dispositif et celui des enseignants présents à la formation (757 enseignants participants au dispositif et 403 participants à la formation). Ces journées de projections, ouvertes à tous, permettent à ceux qui souhaitent s'impliquer dans le dispositif, mais qui n'ont pas la possibilité de disposer de trois jours pour la formation, de voir les films en salle et de bénéficier d'une intervention. Ces projections regroupent les enseignants des académies de Créteil et de Versailles.

À Paris, les projections se sont déroulées lors des journées de formation.

B. Formations dans les académies de Créteil et Versailles

Deux sessions de formations ont eu lieu pour chaque académie au Ciné 104 à Pantin. L'inscription à ces journées de formation a été accessible aux enseignants ayant assisté à l'une des deux journées de projections ; en effet le visionnement des films en salle est la condition indispensable de la bonne réception de la formation. Ces modules de trois jours de formation (la journée de projection plus les deux journées de formation) ont été inscrits au PAF. Ces modalités ont permis de toucher le plus grand nombre possible d'enseignants, la formation étant une des clés de réussite dans l'inscription au dispositif.

On note à partir des réponses au questionnaire, que **les journées de formation** dispensées par l'ACRIF apparaissent à la majorité des enseignants, comme « **essentielles, nécessaires et même indispensables, intéressantes voire passionnantes, denses, riches et enrichissantes**, enfin instructives, utiles et profitables ». En effet, elles permettent de connaître les films, de les voir ou de les revoir, de découvrir des auteurs, de pouvoir éventuellement changer les choix de films faits lors de l'inscription, de construire un lien entre les films. Ce sont des moments de rencontre et d'éclairage très importants, notamment grâce aux interventions, qui permettent une meilleure appréhension des films. Claires et constructives, les interventions « ouvrent les yeux » des enseignants sur les différentes pistes d'analyses de films, leur apprennent à décrypter les images. Elles permettent de saisir à la fois la spécificité de chacun des films et l'unicité des œuvres dans la programmation et

répondent bien aux attentes d'une analyse thématique, qui reste générale et ouverte aux interprétations.

Cependant et toujours à partir des réponses au questionnaire, **certains enseignants pointent des manques**, souhaiteraient participer à une formation théorique complète sur le cinéma, comprenant l'histoire du cinéma et des différents courants esthétiques, l'étude des différents genres cinématographiques, ainsi qu'une approche plus détaillée par l'analyse filmique. De même, certains souhaiteraient que la coordination régionale fournisse des « pistes d'exploitation pédagogiques » des films extrêmement précises.

Les formations proposées par la coordination régionale en début d'année, sont des formations, dont l'objectif est la sensibilisation et la découverte du cinéma. Les enseignants peuvent la compléter et l'élargir en participant :

- aux autres formations sur le cinéma, inscrites au PAF.
- aux rencontres (ateliers, débats) organisées par l'ACRIF et aux manifestations (rencontres, festivals) qui se déroulent dans les salles de cinéma participant au dispositif, et auxquelles, ils sont cordialement invités.

Les interventions d'essayistes, de critiques de cinéma et de réalisateurs, lors de ces journées de formations, permettent avant tout de faire vivre aux enseignants une expérience, de leur transmettre un désir du cinéma. Elles doivent certes, donner des clés de lecture et des pistes d'exploitations pédagogiques, mais ne peuvent fournir une pédagogie clé en main. D'autre part, les dossiers pédagogiques permettent d'enrichir l'acquis de ces journées de formation, notamment en ce qui concerne les analyses filmiques de séquences précises.

18 enseignants de l'Académie de Créteil ont également assisté à une session complémentaire de formation organisée à Paris, au cinéma Le Denfert, les 24 et 25 mars 2005 sur *La lumière au cinéma*.

40 enseignants de l'Académie de Versailles ont également assisté à une session complémentaire de formation organisée à St-Michel-sur-Orge, au cinéma Marcel Carné, les 14 et 15 avril 2005 sur *Numérique et écriture cinématographique*.

C. Formations dans l'académie de Paris

Les journées de formation dans l'Académie de Paris se sont déroulées sur 2 sessions, les 11 et 12 octobre 2004 et 24 et 25 mars 2005. Comme l'année dernière, elles étaient associées aux projections des films proposés dans le dispositif. Elles étaient composées d'une présentation, de la projection et d'une analyse filmique confiées à des professionnels du cinéma.

Elles concernaient tous les enseignants parisiens participant au dispositif et étaient inscrites au plan Académique de Formation de l'IUFM de Paris. Sur les 75 professeurs et formateurs inscrits à Paris, 50 ont participé aux deux volets de la formation.

32 questionnaires ont été remplis par les enseignants (sur 75 participants) : 7 LP et CFA, 25 LGT.

27 enseignants ont répondu à la question portant sur la formation d'octobre : 15 professeurs l'ont jugée très satisfaisante, 5 assez satisfaisante, 5 sont sans opinion ; 2 avis négatifs. Trois professeurs regrettent le manque de propositions pédagogiques ; un professeur préfère la formule 2003-2004, un « spécialiste » du film au lieu d'un « généraliste » du cinéma. L'érudition de l'intervenant trop éloignée de ses préoccupations est mise en cause par un enseignant.

18 enseignants ont répondu à la question portant sur la formation de mars 2005 :
9 professeurs l'ont jugée très satisfaisante, 7 assez satisfaisante, 2 sont sans opinion.
A noter, un professeur du lycée Bergson s'est heurté à un « problème de convocation » par l'IUFM.

Il est notable que les participants composent un groupe hétérogène, aux attentes parfois opposées. Il est dans ce sens encore fréquent de constater que de « jeunes » enseignants attendent des formations des exploitations toutes faites pour leur cours, parfois même reprochant que la programmation ne se plie pas à leur programme.

7- FORMATION DES LYCÉENS ET DES APPRENTIS

A. Travail mené autour des films par les enseignants

81% des professeurs disent avoir préparé les films en classe contre 70% l'année dernière. L'argument de ceux qui ne préparent pas et qui est que les élèves doivent avoir un regard neuf sur le film, semble disparaître. Cette année, lors des journées de formation, ce point de vue a fait l'objet de discussion ; les salles de cinéma, la coordination et les intervenants défendant la nécessité de préparer les élèves à ce qu'ils allaient voir. La plupart des enseignants estiment que ce travail est nécessaire, pour créer une attente chez les élèves et essayer d'aiguiser leur curiosité, faciliter leur adhésion au film. Ils leur fournissent quelques clés de lecture, leur recommandent d'être attentifs à certains détails significatifs, afin de favoriser la réceptivité des élèves au film, de leur donner une attitude active lors de la projection et pour qu'ils puissent rendre compte de ce qu'ils ont vu ou ressenti.

Le travail préparatoire aux projections fait dans les classes prend des formes très variées. Beaucoup optent pour une présentation, qui permet de donner les éléments nécessaires à une meilleure compréhension du film :

- Biographie du réalisateur, sa vie, son œuvre. Inscription du cinéaste dans un mouvement. Place du film dans sa filmographie.
- Situation de l'œuvre dans un contexte historique : la guerre du Vietnam, images et symboles associés à la période de 1968, Che Guevara, histoire de la Finlande, la banlieue parisienne dans les années 60, les studios hollywoodiens...
- Définition des formats et des genres : qu'est-ce qu'un court métrage, un documentaire, un film de commande, qu'est-ce que le fantastique, la comédie, le burlesque ?...
- Notions sur le langage cinématographique, le vocabulaire technique. À partir d'extraits de films, repérer les différents types de plans, les mouvements de caméra, écouter et décrypter la bande son.

Certains enseignants demandent aux élèves de collecter des renseignements sur les films et de faire un exposé en classe. D'autres leur demandent d'apporter des extraits de films, qui les font rire ou établissent des questionnaires pour cerner leurs goûts et pratiques cinématographiques. Ensuite, ils engagent une réflexion sur le cinéma Art et Essai et le cinéma commercial. On trouve également :

- Une comparaison avec d'autres films, d'autres extraits de films, sur une même thématique (ex : le burlesque : extraits des films de Laurel et Hardy ; personnage de M. Hulot dans d'autres films de Tati que *Trafic*...).
- Une première approche du film en ne montrant que les premiers plans ou le pré générique du film (cf. *La Party*), ou en analysant l'affiche ou des photogrammes du film, en réfléchissant sur le titre du film, en regardant la bande-annonce, tout en essayant de dégager des pistes de lectures, en proposant des hypothèses de lectures.
- Le travail peut aussi partir de la lecture des dossiers de presse ou de la formulation d'une question (ex : la place de l'homme dans le monde contemporain ? Le décalage entre l'individu et la société, pour les trois courts métrages).

Des passerelles sont effectuées avec des œuvres littéraires :

- Etude de poèmes de Lamartine et de Queneau pour préparer les trois courts-métrages.
- Travail sur le thème de l'utopie, en regroupant des textes, avant la projection de *L'Homme sans passé*, avec des axes de lectures proposés : repérer les éléments merveilleux et les propositions politiques.

Des propositions d'exercices :

- Imaginer une mise en scène d'un texte théâtral.
- Demande d'un travail écrit d'invention : un discours à la gloire du plastique, un pamphlet antimilitariste, une réponse argumentée à Maurice Pialat pour que les élèves lui disent, leurs représentations de la banlieue, une critique du film.

Ce travail préparatoire, lorsqu'il est envisagé, n'est que la première étape d'un travail en trois temps :

- Avant la projection : se documenter autour du film et proposer des axes de lecture.
- Pendant la projection : observer.
- Après la projection : commenter, critiquer, débattre, réfléchir.

On note aussi quelques approches singulières comme le corps dans l'espace, le rôle du montage, le muet et le travail de l'acteur, l'étude du son, un travail sur les critiques des films, un travail sur le story-board et enfin « imaginer une histoire à partir de l'image d'un film »

Tout ce travail est fait en amont des projections mais aussi à la suite. **93% des professeurs ont en effet débattu du film avec leurs élèves.** Pour ceux qui ne l'ont pas fait (3%), la raison principale est le manque de temps.

A Paris, sur les 32 professeurs ayant répondu au questionnaire, 14 ont étudié les films avant leur projection.

Sur le travail après la projection, on relève les réponses suivantes :

- en LP/CFA, 6 réponses : quatre approches cinématographiques, de l'étude de l'histoire du cinéma à l'étude du son et des gags (Tati) ; deux approches subordonnées à l'enseignement du Français (le comique, un travail de synthèse).

- en LGT, 23 réponses :

4 réponses imprécises du type « débat en classe ».

7 réponses axées sur le programme de Français : thème du comique, burlesque le plus souvent, mais aussi « description argumentative » (sic) (Pialat), argumentation (C. Marker), relation cinéma/récit (Kaurismäki).

12 réponses axées sur le langage cinématographique : reprise des pistes données par l'intervenant, étude de séquence, Tati et bande sonore, gags (3 fois). Le travail écrit propose en général un article critique. La critique de *L'Homme sans passé* a paru dans le journal du lycée Sophie Germain.

B. Interventions des professionnels et spécialistes du cinéma

B.1. Dans l'académie de Paris

Dans l'académie de Paris, les interventions ont, comme l'année dernière, été associées systématiquement aux projections en salle. La coordination régionale organise une **présentation d'environ 20 minutes effectuée par un professionnel du cinéma.** Pour l'année scolaire 2004-2005, 70 interventions ont été organisées pour les lycéens et les apprentis par les intervenants suivants : **Alain Garel, Denis Asfaux, Jean-André Fieschi,**

Marie-Anne Guérin, Béatrice Logeais, Sébastien Ronceray, Solenn Rousseau, Frédéric Sabouraud, Thomas Salvador, Muriel Tinel, Marcos Uzal. (voie ANNEXE 7, le texte des présentations sur les films)

68,7% des enseignants ont un avis positif sur les interventions avant le film. Les quelques critiques posent la question de la présentation du film avant la projection, à laquelle serait préférée une formule « discussion/débat ». Comment éviter une présentation trop longue, qui dévoile trop l'action du film, émoussant la curiosité au lieu de l'éveiller : ceci est le souci permanent de la coordination et des intervenants, qui sont parvenus à trouver cet équilibre paradoxal de « parler du film avant de le montrer ». Il s'agit surtout, de façon synthétique, d'attirer l'attention de leurs élèves sur l'originalité de l'œuvre, sur des caractéristiques du cinéaste ou sur le contexte très large – artistique, social, historique, dans la filmographie de l'auteur – dans lequel s'inscrit le film, afin de leur fournir quelques repères et non pas de « raconter le film ». Certains enseignants en lycée professionnel ont eu l'occasion de relater à la coordination que leurs élèves participant chaque année à cette action sont devenus demandeurs de cette présentation.

Parmi les 509 élèves ayant répondu au questionnaire, 325 ont émis un avis positif sur la présentation en salle. **Les élèves ont, dans l'ensemble, apprécié la présentation des films avant la projection** : 10 élèves notent qu'elle capte l'attention, oriente le regard. Elle permet de répondre aux questions posées pendant la projection, note un autre. 2 élèves ont été intéressés par les conditions de tournage du film, 2 ont constaté qu'elle complétait les fiches. Un élève souligne que la présentation l'a aidé à rédiger son commentaire en classe (!). La plupart des questionnaires (78) indiquent qu'elle donne le contexte de la réalisation, de « l'époque ». 7 questionnaires relèvent que l'intervenant était un réalisateur, 10 autres soulignent le caractère professionnel de l'intervenant.

72 avis négatifs parmi lesquels on relève les critiques suivantes :

26 questionnaires notent que la présentation est trop longue. 16 soulignent qu'elle dévoile trop le film, qu'elle fait référence à des faits et situations inconnus de l'élève. Deux élèves revendiquent la découverte du film par eux-mêmes. 26 élèves la jugent inintéressante.

Parmi les avis négatifs, on remarque surtout que certains élèves sont déroutés par cette présentation, qui leur demande un effort d'attention avant la projection. En effet, il semble que, pour ceux-là, la projection du film soit assimilée à un divertissement à consommer immédiatement, correspondant à leurs habitudes de spectateur (il n'est pas rare d'ailleurs de relever dans leurs souhaits, que la vente de confiserie et pop-corn soit autorisée). Dans ce sens, l'intérêt manifesté à l'égard de la présentation correspond souvent également à celui qu'ils manifesteront pour le film. Pour pallier cette difficulté, il est indispensable de les accueillir au cinéma, de rappeler que cette action se fait dans un cadre pédagogique ; de demander écoute et attention (éteindre téléphone portable, game-boy, baladeur etc)...Même si quelques directeurs de cinéma le font volontiers, ayant plutôt à cœur de parler de leur salle (Studio 28, Balzac...), cela n'est pas toujours suffisant. Très rares sont les enseignants à s'en charger, peu enclins à « faire de la discipline », se regroupant sur un rang loin des élèves ! La coordination est donc présente à chaque fois pour accueillir les groupes et présenter le déroulement de la séance et l'intervenant. L'aspect positif est que l'attitude des élèves pendant ces présentations évolue pendant l'année, voire d'une année sur l'autre (les classes participant deux années de suite, souvent dans les filières professionnelles). Au cœur de la réussite du projet réside l'investissement du professeur, en comprenant les enjeux de l'opération et d'une implication effective avant, pendant, et si possible après la projection.

B.2. Dans les académies de Créteil et Versailles

La coordination régionale a proposé aux professeurs et formateurs, une intervention d'un professionnel du cinéma dans chaque classe inscrite pour approfondir l'analyse de l'un des films au programme ou travailler sur un thème partant des films pour aboutir à une question de cinéma (le scénario, le montage...). **Ces interventions sont d'une durée de deux heures.** Les enseignants ont été informés de cette possibilité par la brochure d'information distribuée en septembre et par un courrier spécifique envoyé à tous les enseignants coordinateurs. Un rappel a été envoyé au cours du second trimestre. Au final,

240 interventions ont été assurées dans
101 lycées et CFA (55% des établissements inscrits)
auprès de **8 000 élèves.**

Cette année, 2% des professeurs n'étaient pas au courant de cette possibilité contre 21,5% l'année dernière. Les professeurs qui ne demandent pas d'intervention évoquent majoritairement le manque de temps (67%) et ensuite des raisons autres (19%) comme la difficulté d'organisation.

17 intervenants ont assuré ces interventions :

- **Maud Ameline** : scénariste et lectrice de scénario,
- **Etienne Armand Amato** : universitaire en cinéma,
- **Myriam Aziza** : réalisatrice de plusieurs courts métrages primés dans des festivals,
- **Cécile Déroudille** : réalisatrice de courts métrages et de documentaires,
- **David Elkaïm** : comédien et scénariste-réalisateur de courts métrages,
- **Nicole Fernandez Ferrer** : programmatrice, documentaliste et chercheuse en cinéma,
- **Alain Garel** : critique, historien du cinéma, spécialiste de la musique de films, enseignant (IIS-Trappes, faculté de Nanterre),
- **Jean-Louis Gonnet** : réalisateur,
- **Marie-Anne Guérin** : critique de cinéma,
- **Benoît Labourdette** : intervenant en milieu scolaire,
- **Christelle Méaglia** : programmatrice jeune public et organisatrice d'un festival de cinéma,
- **Nadia Meflah** : critique de cinéma, rédactrice en chef adjointe du webmag Objectif Cinéma,
- **Sofia Norlin** : scénariste, réalisatrice et formatrice de nombreux ateliers cinéma et vidéo,
- **Anita Perez** : chef-monteuse, de documentaires essentiellement,
- **Thomas Salvador** : metteur en scène et technicien de cinéma. A réalisé quatre courts métrages de fiction,
- **Stratis Vouyoucas** : réalisateur, metteur en scène de théâtre, monteur de *La peau trouée* de Julien Samani,
- **Nachiketas Wignesan** : enseignant de cinéma (Sorbonne Nouvelle Paris III), scénariste et formateur pour CinéVille.

Le choix des enseignants s'oriente davantage vers une intervention dans l'établissement (85% des interventions) qu'en salle de cinéma (15% des interventions). L'intervention en établissement permet notamment d'approfondir certaines séquences du film en s'appuyant sur des extraits vidéo. La moitié des interventions s'est faite sur les films mêmes. La seconde moitié portait sur des sujets plus thématiques, tels que, par exemple *Du livre au film - l'adaptation littéraire au cinéma*, *Qu'est-ce que le burlesque ?*, *La musique et le son au cinéma* (cf annexes).

Les intervenants racontent leur expérience : « Les élèves aiment qu'on leur raconte « comment c'est fabriqué ». Et ils sont fiers quand ils ont perçu qu'une figure de style (comme la caméra subjective par exemple) est le résultat d'une réflexion (comment filmer ça pour donner ce sentiment-là ?) suivie d'une manipulation technique concrète (porter la caméra sur l'épaule et filmer comme si on était le regard du personnage,...). Ils sont plus sensibles à l'analyse du sens du film quand elle est reliée par l'explication et la description des techniques de filmage, montage, mixage. » ou bien « Quelle joie de voir des élèves doutant parfois de la véracité de vos propos être littéralement renversés par la preuve par l'image que propose l'arrêt sur image grâce au DVD ! Cette communion est le véritable moteur de l'intervenant. Et quelque soit le film étudié... on peut demander aux élèves « difficiles » de réfléchir sur un film en noir et blanc muet pour peu qu'on ne le coupe pas du cinéma actuel. ». N. Wignesan donne son point de vue sur les enseignants : « Autant j'ai cru trouver une relative homogénéité intellectuelle d'un élève à l'autre, au-delà des particularismes sociaux et économiques, autant la disparité est bien plus grande d'un enseignant à l'autre. Il semblerait qu'il existe encore de rares enseignants qui ne soient toujours pas persuadés de l'utilité d'étudier le cinéma au lycée (ou tout au moins qui sont convaincus d'une hiérarchie des matières) et qui considèrent l'intervention comme un divertissement culturel. D'autres (la majorité heureusement) préparent l'intervention en amont en faisant lire des textes connexes au sujet de l'intervention, ont avec moi de longues conversations téléphoniques. Il va sans dire que cette attitude de passeur aide à crédibiliser l'intervention et la motivation de l'enseignant influe directement sur la qualité de celle-ci. Un autre des petits bonheurs de ce travail mené en classe est de recevoir, un mois après le passage dans la classe, un mail de l'enseignant vous apprenant que certains élèves lui parlent encore de l'intervention ou ont fait des parallèles étonnants avec le roman étudié avec le professeur de français. »

Le problème récurrent rencontré par les intervenants est la déficience du matériel (absence de télécommande ou de ses piles, vidéo-projecteur sans mode d'emploi...) qui devient un obstacle au bon déroulement des interventions et fait perdre de précieuses minutes aux intervenants.

La majorité des enseignants estiment que le travail des intervenants offre une complémentarité au leur. Il s'agit du regard d'un spécialiste compétent, d'un professionnel du cinéma sur le 7^e Art, qui permet de mieux comprendre et de mieux apprécier les films, d'apporter des connaissances techniques que les professeurs et formateurs ne maîtrisent pas forcément. Ils offrent également une bonne analyse filmique et donnent des outils d'analyse. Ils aident les enseignants à mener les élèves vers une meilleure compréhension d'un film qui les a déroutés. D'autre part, l'extériorité des intervenants permet une participation différente des élèves, qui parlent plus librement qu'avec leurs professeurs. Sur notre échantillon de réponses au questionnaire, 54% des professeurs ont trouvé les interventions très satisfaisantes, 38% assez satisfaisantes et 7% , comme l'année dernière, pas très satisfaisantes ce qui représente 6 professeurs. Dans les non satisfaits, les professeurs évoquent des interventions où l'intervenant donne trop la parole à l'élève. Ils souhaiteraient un équilibre entre la parole de l'intervenant et la parole des élèves. La coordination pourra le signaler à ses intervenants.

63% des élèves qui ont assisté à une intervention sont très satisfaits de cette rencontre. Ils ont trouvé cela intéressant, pensent que c'est une bonne approche du cinéma que de rencontrer des professionnels du cinéma, qui livrent un témoignage sur leur métier, qu'il est important de pouvoir parler et débattre du film avec quelqu'un de qualifié, de confronter différents points de vue et interprétations. Ils ont passé un bon moment : il est agréable de voir des extraits de films et des courts-métrages et d'entendre parler quelqu'un de passionné, qui donne envie de savoir. C'est une bonne expérience, sympathique et ludique, qui change de l'ordinaire, qui permet de sortir du quotidien des cours, bien menée

par des intervenants patients, pédagogues et explicites, tout en étant très instructive et très enrichissante. En effet, on apprend pas mal de choses sur le cinéma lors de ces interventions, vécues comme de véritables rencontres. On découvre l'envers du décor, comme disent certains : on prend alors conscience que le cinéma est un vrai travail, qui nécessite du temps et de la réflexion.

Il y a aussi quelques critiques à ces interventions : 2,6% des élèves ne les ont pas appréciées. Les critiques sont, par ordre décroissant : elles sont un peu trop longues, ennuyeuses, de niveau inadapté (les commentaires sont trop techniques, trop poussés, compliqués à comprendre), il n'y a pas assez d'échanges, les élèves ne participent pas assez, ça ressemble trop à un cours magistral.

C. Action culturelle

C.1. Classes à PAC

Deux classes à PAC (Projet Artistique et Culturel) ont été réalisées en partenariat avec *Lycéens et Apprentis au cinéma*.

☞ Lycée professionnel Auguste Perdonnet à Thorigny-sur-Marne (77)

Classe concernée : Terminale Bac pro Commerce et Services (16 élèves)
Enseignante : Coralie Surget, discipline : lettres-histoire
Intitulé du projet : Atelier de programmation de courts métrages
Intervenante coordinatrice : Nadia Meflah

A partir du travail autour de *Mémoire en courts*, l'atelier aborde la question des pratiques de diffusion et de programmation et évoque deux points essentiels :

- Comment les films accèdent aux publics ?
- Quels sont les enjeux du travail des programmeurs : choix des films selon la narration, le rythme, la durée, l'esthétique, le sens...

Selon Coralie Surget, les jeunes quittent leur position de spectateur pour se mettre dans la peau d'un programmeur de salle de cinéma. Programmer engage un véritable travail intellectuel de sélection, met en jeu l'esprit critique, l'argumentation, et surtout le désir de transmettre une émotion, un moment partagé de cinéma.

En partenariat avec l'Agence du court métrage, les lycéens ont visionné une dizaine de courts métrages, puis élaboré une heure de programmation autour de la problématique suivante : un regard sur l'enfance.

Les élèves ont ensuite réalisé le programme de cette sélection, fait la promotion des séances en salle de cinéma et veillé à leur bon déroulement. Trois projections ont été proposées :

- une réservée aux lycéens de l'établissement inscrits au dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma* (100 élèves) à la Ferme du Buisson,
- une réservée au public de la Ferme du Buisson le 22 avril 2005,
- une au Bourget dans le cadre d'Art Expro le 5 avril 2005.

☞ Lycée Henri Matisse à Trappes (78)

Classe concernée : BEP, 2^{ème} année, métiers du secrétariat (24 élèves)

Enseignante : Chantal Donadey, discipline : lettres-histoire

Intitulé du projet : *Voir le cinéma autrement*

Il s'agissait d'apporter aux élèves une culture cinématographique plus large que celle qui leur est habituelle et de développer leur esprit critique en analysant le fonctionnement des images. Il s'agissait aussi de réaliser un documentaire lors de leur sortie dans les studios Disney. Le bilan de Chantal Donadey est le suivant : « Les élèves se sont beaucoup impliqués dans le projet qui a créé une bonne cohésion au sein de la classe. Outre les acquis culturels (découverte du cinéma scandinave, d'œuvres réputées difficiles d'Alain Resnais ou de Maurice Pialat ou du genre documentaire...) les élèves ont progressé dans les compétences rédactionnelles et de communication ainsi que dans l'utilisation du matériel audiovisuel. ».

Les élèves ont réalisé le film *Stars d'un jour*, 14 minutes, aidées par l'équipe pédagogique composée de Chantal Donadey, Odile Laurent et Anaïs Alexandre et par la monteuse Anita Perez, avec l'aide de la Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines.

C.2. Découverte des festivals

L'objectif est de faire découvrir aux lycéens et apprentis l'existence de différentes manifestations cinématographiques d'Ile-de-France, reconnues par les professionnels.

☞ *Intérieur Jour*

Lieu : cinéma Les Toiles de Saint Gratien (95)

Date : 12 janvier 2005

Participants : 2 classes de 2 lycées soit 98 élèves.

Dans le cadre du festival *Intérieur Jour*, consacré au scénario, au story-board et au cinéma écrit, et en liaison avec la programmation de *La Party* et *Trafic*, les élèves ont assisté à une rencontre entre Jean-Louis Comolli (cinéaste, enseignant, critique et écrivain) et Pierre Etaix (cinéaste, graphiste, comédien et créateur de l'Ecole française du Cirque). Il s'agissait d'évoquer le cinéma burlesque, son langage, ses codes, son histoire et ses personnages mythiques afin d'ouvrir une perspective avec le cinéma contemporain.

☞ *Image par Image*

Lieu : Cinéma le Galilée d'Argenteuil (95)

Date : 18 février 2005

Participants : 1 classe soit 30 élèves.

Pour répondre à une demande sur les métiers du cinéma, dans le cadre du festival du cinéma d'animation du Val d'Oise organisé par l'association Ecrans VO, les élèves ont assisté à une master-class consacrée au son et au bruitage. D'une durée de presque deux heures, cette master-class était animée par un ingénieur son et bruiteur des films des studios Folimage (*La Prophétie des grenouilles*).

« Les élèves ont apprécié cette séance qui ouvrait de véritables perspectives dans un domaine assez difficile à appréhender... Les élèves ont eu du mal à partir de la salle (ce qui est rare !) » témoigne l'enseignant.

☞ **Festival International de Films de Femmes**

Lieu : Maison des Arts de Créteil (94)

Dates : 14, 15, 17 et 18 mars 2005

Participants : 10 classes de 6 lycées et 1 CFA soit 282 élèves.

La journée comprenait une rencontre avec les membres de l'équipe organisatrice, une ou deux séances de la compétition ou section parallèle et un échange avec les réalisateurs ou un membre de l'équipe du film présent.

« Ce qui a marqué les élèves, et moi-même, ce fut la diversité des formes artistiques retenues, fictions, documentaires, courts, moyens et longs métrages ; tous ont néanmoins convergé vers une logique d'ouverture culturelle. En témoignent les profondes différences (et non divergences) dans le choix de la mise en scène et de la progression des histoires relatées » témoigne un professeur. « Les élèves ont apprécié et manifesté leur enthousiasme après les projections. En effet, les films proposés ont fait l'objet d'un débat en classe. Chaque élève a pris la parole et commenté sa vision du film en justifiant et argumentant ses choix. » relate un autre professeur.

☞ **Côté court**

Lieu : Ciné 104 de Pantin (93)

Date : 12 avril 2005

Participants : 2 classes de 2 CFA soit 38 apprentis et une « Classe festival » : Terminale Bac Pro du lycée Simone Weil de Pantin, soit 24 élèves.

Dans le cadre de la 14^{ème} édition de *Côté court*, festival du film court en Seine-Saint-Denis, les élèves étaient invités sur une demi-journée. Accueillis par le délégué général du festival, Jacky Evrard, les élèves ont commencé par une visite du cinéma. Ensuite, ils ont assisté à la projection d'un programme de la compétition puis en ont débattu.

En partenariat avec la DRAC Ile-de-France et la DAAC du Rectorat de Créteil, un projet inter-établissement a aussi été mis en place cette année. Intitulé, « Classe Festival », il a pour objectif de faire saisir aux élèves la logique artistique et organisationnelle d'un festival, de sensibiliser les élèves au format court, d'impliquer l'élève dans un processus artistique et cela tout au long de l'année. Les élèves faisaient partie du jury jeune du festival. Le bilan de l'enseignante est le suivant : « Les élèves se sont vraiment prises au jeu de la sélection et malgré leur grande réticence voire leur peur à s'exprimer en public, en plus en public scolaire, certaines ont mis un point d'honneur à prendre la parole. Toutes les élèves sans exception étaient présentes. En fin d'année, lors du bilan, les élèves ont affirmé à l'unanimité vouloir reconduire un projet similaire l'année prochaine ».

Le nombre d'enseignants envisageant d'approfondir le dispositif par la mise en œuvre de différents projets cinéma, est en augmentation (une cinquantaine).

C.3. Paris, à l'expérience du cinéma

Lieu : LPR Corvisart, Paris 13°

Classe: FCIL Illustration

Professeur : Didier DAIEN

Intervenants : Murielle Iris, Thomas Faverjon

« Une expérience de cinéma » propose à des enseignants volontaires en partenariat avec l'opérateur, Cinémas Indépendants Parisiens, des ateliers dans lesquels, épaulés par des intervenants professionnels, ils conduisent un travail de création cinématographique.

Cette action, financée par la Ville de Paris, est coordonnée par l'intermédiaire d'Inno/valo, et a entretenu des liens étroits jusqu'à un passé récent avec « L'école des images », un projet du CRDP, toujours en construction depuis 3 ans.

La problématique commune qui guide ces ateliers est le temps au cinéma. Au cours de cette période de travail qui s'est étalée sur l'année scolaire entière, les élèves ont été particulièrement sensibilisés à la manière dont le cinéma contracte le temps et notamment au travers de l'ellipse. Parallèlement, les élèves se sont familiarisés avec les notions de : plan, plan séquence, séquence, champ contre champ et flash-back.

Une contrainte scénaristique a été proposée. L'exercice d'environ quinze plans doit comporter un plan initial dans lequel un personnage découvre une enveloppe de couleur. À l'issue du film, l'enveloppe n'est plus en possession du personnage. Initialement cette contrainte a été conçue avec l'idée d'emboîter chacun des exercices et de suggérer ainsi les ruptures temporelles.

Les objectifs principaux :

- Faire découvrir aux élèves une expérience intime, concrète et pratique de l'acte de création au cinéma en essayant de susciter l'imagination et l'intuition des possibles, tout en visant l'acquisition de savoirs spécifiques.
- Œuvrer au développement de savoir-être en opposant aux tendances à la désocialisation une réponse éducative et culturelle. Cela implique de participer aux tâches d'élaboration d'un film / essai en se conformant à la discipline nécessaire sur un tournage.
- Réaliser des tâches qui s'inscrivent dans un projet collectif.
- Préparer oralement les élèves à présenter leurs réalisations et à rendre compte de leurs démarches. À la fin de l'année scolaire, à l'occasion d'un événement, tous les élèves ont regardé l'ensemble des films réalisés et ont procédé à une évaluation réciproque des travaux accomplis.
- Permettre à des équipes éducatives de construire et de mutualiser des objets culturels, d'atténuer les représentations négatives portées sur l'enseignement professionnel.

Cette expérience, soutenue par le CRDP de l'Académie de Paris, s'inscrit également dans le cadre du développement des TICE, notamment par l'utilisation du site « L'école des Images ».

C.4. Jeu concours pour le Festival de Cannes

Mis en place pour la première fois cette année, un quiz cinéma composé de 22 questions et d'une question subsidiaire a été envoyé à toutes les classes participantes au dispositif. La classe gagnante se voyait offrir une journée au festival de Cannes, afin de découvrir et participer au plus important festival de cinéma au monde. Sur les 643 classes inscrites, 151 ont répondu au questionnaire. La classe gagnante du lycée Notre Dame de Sion d'Evry s'est rendue le 18 mai à Cannes, a rencontré des élus de la Région et un comédien et a assisté à la projection d'un film de la compétition, *Peindre ou faire l'amour* des frères Larrieu. Beaucoup de professeurs et d'élèves ont apprécié le quiz cinéma. Cette première pourra être renouvelée sur un temps plus long.

C. 5. Cartes offertes aux élèves

25 Cinémas Indépendants Parisiens ont mis à disposition en 2004-2005 de tous les élèves et apprentis inscrits au dispositif la carte « Partenariat Culturel » : une carte individuelle donnant accès, hors temps scolaire, au tarif de 4 € dans tous les Cinémas Indépendants Parisiens, tous les jours, à toutes les séances. **Elle a été distribuée à 2514 jeunes et aux 75 enseignants responsables de chaque classe.**

Sur l'académie de Créteil et de Versailles, les lycéens ont reçu, pour la première année, la carte *Lycéens et apprentis au cinéma 2004-2005*. Cette carte individuelle leur permet d'aller dans toutes les salles participantes au dispositif et de bénéficier du tarif le plus réduit de la salle. Pour cette première année de mise en circulation, **l'impact reste assez faible**. Tout d'abord, seulement 22% des cartes ont été retournées pour validation à l'Acrid (soit 3 276 cartes). De plus, 17 salles sur les 62 qui ont répondu à notre questionnaire en fin d'année nous ont dit avoir accueilli des cartes *Lycéens et Apprentis*. Pour améliorer et accélérer l'utilisation des cartes, la coordination propose une information accrue et une simplification des modalités techniques de distribution des cartes.

C.6. Les souhaits des enseignants

La coordination a une nouvelle fois demandé aux enseignants de lui proposer des projets d'action culturelle qu'ils souhaiteraient mettre en place l'année prochaine. Les souhaits sont toujours aussi variés et nombreux pour pouvoir approfondir le dispositif en mettant en œuvre différents projets cinéma. Beaucoup souhaitent participer à un festival, une proposition faite par la coordination depuis deux ans. La création d'un cinéclub avec la salle partenaire est aussi un projet très demandé, ce qui montre que le partenariat avec la salle fonctionne bien et se développe.

Les autres propositions de projets sont :

- rencontre avec des professionnels par l'intermédiaire de la coordination,
- atelier d'écriture,
- atelier de réalisation,
- exposition sur les films du programme,
- réalisation d'un cahier critique,
- l'étude d'un genre,
- visite d'un studio de cinéma ou du musée du cinéma,
- concourir au jury du festival de Cannes.

8- LES SALLES DE CINÉMA

Un courrier accompagné de la charte d'engagement et d'une fiche d'inscription a été envoyé à toutes les salles de la région Ile-de-France en juin 2004. 128 salles de cinéma se sont inscrites au dispositif et 112 y ont participé.

En périphérie, le nombre de salles inscrites et n'ayant finalement aucun établissement participant diminue. Ce nombre s'élevait à 20 en 2003/2004 et cette année il a diminué de moitié. Les salles et la coordination sont parvenues à obtenir la participation de nouveaux établissements scolaires. Sur Paris, six salles n'ont pu accueillir le dispositif malgré leur engagement.

A. La circulation des copies

Pour les salles parisiennes, la circulation se fait très facilement entre les salles, grâce à la proximité des cinémas entre eux. La coordination n'utilise pas de Cinébox sur Paris (réceptacles de protection des copies qui circulent sur deux bobines).

Chaque salle partenaire reçoit une confirmation de réservation de la séance. La copie est livrée à la salle débutant la circulation et retournée au stock à la fin de la circulation par la coordination. Le reste du temps, elle est enlevée par la salle suivante. Dans la plupart des cas, la copie est conservée au moins trois jours.

Pour l'académie de Créteil et de Versailles, **18 copies de films ont circulé de novembre à juin** à travers 96 salles. Le planning se montre très serré compte tenu du nombre de salles participantes et de l'augmentation des classes inscrites.

87,1% des salles se montrent satisfaites de l'organisation de la circulation et de l'utilisation des Cinébox.

Les changements de circulation en cours d'année restent le principal souci rencontré par les salles. Cinq salles ont rencontré cette année cette difficulté impliquant, cas extrême, des annulations de séance. Pour essayer d'y remédier, la coordination propose de mettre en ligne sur le site internet de la coordination, les circulations réactualisées chaque semaine.

L'utilisation de 12 Cinébox n'a pas posé de problème au niveau des salles. Aucun accident notoire n'est à signaler à ce propos. La coordination souhaite étendre ce système à toutes les copies mises en circulation mais le CNC ne peut actuellement lui en fournir davantage.

B. Les séances publiques

La possibilité pour les salles de programmer trois séances publiques par film du dispositif reste encore très peu exploitée. Une petite dizaine de salles l'ont fait sur l'académie de Créteil et de Versailles. 77,42% des salles qui ont répondu à notre questionnaire se disent prêtes à l'exploiter à la rentrée prochaine, comme cela avait été le cas l'année dernière. La mise en place de ce type de projection semble très difficile à réaliser compte tenu de

l'encombrement des sorties de films. Afin d'encourager, quand même, les salles à le faire, la coordination peut proposer des intervenants pour animer ces séances.

Sur Paris, les salles partenaires n'ont pas programmé de films du dispositif en séance publique ; nombre d'entre elles étant des cinémas de première exclusivité.

C. Actions menées par les salles de cinéma

Sur Paris, les salles participent dans leur grande majorité aux actions proposées par les *Cinéma Indépendants Parisiens* en direction du jeune public : elles accueillent le dispositif *Collège au cinéma*, les projections dans le cadre de *Cinéma et pédagogie*, plusieurs mettent en place le programme *L'enfance de l'art*. Par ailleurs quelques-unes accueillent aussi en parallèle *Ecole et cinéma*, des festivals etc.

En périphérie, les salles participant au dispositif ont déjà une activité très orientée vers le jeune public et les 15-18 ans et disposent dans un grand nombre de salles d'une personne responsable du jeune public.

Pour l'académie de Créteil et de Versailles, **50% des salles ont systématiquement présenté les séances** et 12,9 % parfois. Il reste encore 37,1% des salles qui ne font aucune présentation. Pour éviter cette absence de présentation, la coordination a décidé de faire venir un intervenant au cas où aucune personne de la salle ni aucun enseignant n'étaient disposés à le faire.

D. Collaboration entre la salle de cinéma et les établissements

D.1. Du côté des salles de cinéma

Tous les lycées et CFA de l'académie de Paris sont en contact avec la coordination, qui assure la liaison avec les cinémas parisiens. La coordination a profité d'autres projections simultanément dans ces cinémas pour accueillir aux mêmes dates de petits groupes, afin de favoriser de bonnes conditions d'écoute (ceci est bien sûr possible uniquement dans le cas de cinémas dotés de plusieurs écrans).

Ce ne sont pas tant les effectifs réduits qui posent problème, que les exigences au niveau des calendriers de projections des enseignants qui eux-mêmes ne sont pas vraiment aidés par leur administration : certains d'entre eux en arrivent à réclamer des séances sur le temps libre des élèves ! Souvent, même si leur inscription a reçu un avis favorable du chef d'établissement, ce dernier ne vient pas toujours aider la mise en place des séances, en permettant notamment l'accompagnement des groupes par des surveillants, recrues rarissimes dans les lycées. D'où, des problèmes d'organisation des séances – annulation pour absence d'accompagnateurs – et de discipline lors des séances. Quelques exploitants ont aussi déploré l'état de la salle jonchée de débris après l'accueil de lycéens habitués au grignotage intempestif !

En périphérie, la coordination met en relation les salles et les établissements, qui organisent ensuite les projections. **80,6% des salles ont été satisfaites de la collaboration avec les établissements**, un pourcentage similaire à celui de l'année dernière. Quatre salles se sont plaintes du manque de motivation des professeurs alors qu'elles étaient dix l'année dernière. Il semblerait que le fait d'insister sur le rôle de l'enseignant-coordonateur tout au long de cette année ait été bénéfique. En effet, la coordination a insisté sur le rôle du coordinateur lors des

journées de formation et lors d'une rencontre en cours d'année les réunissant tous. On remarque ainsi que les salles ne se plaignent plus de la difficulté d'entrer en contact avec les enseignants, comme cela avait été le cas l'année dernière.

Le dispositif a permis à 50% des salles d'élargir le partenariat avec l'établissement alors que l'année dernière nous n'étions qu'à 34% des salles. Cet élargissement consiste le plus souvent à organiser des séances supplémentaires sur des films d'actualité ou des films du répertoire et dans une petite dizaine de cas, les lycées ont monté un ciné-club avec leur salle partenaire.

D.2 Du côté des enseignants

Le déroulement des séances à Paris convient à l'ensemble des enseignants, au niveau de l'accueil perçu comme chaleureux.

En périphérie, **91% des professeurs se montrent satisfaits de la relation qu'ils ont eue avec la salle partenaire** (même pourcentage que l'année dernière). Ils soulignent toujours la bonne entente, l'accueil, leur disponibilité et le partenariat efficace.

Les quelques mauvais retours sur certaines salles ont été notés par la coordination qui s'efforcera l'année prochaine d'y remédier.

D.3. Difficultés rencontrées

En périphérie sur les 62 salles qui ont répondu au questionnaire, 37,1% d'entre elles disent avoir rencontré des difficultés d'amplitude variable ; un pourcentage similaire à celui de l'année dernière. Par ordre décroissant, nous avons :

- les changements de planning,
- le petit nombre d'élèves,
- le manque de motivation des élèves ou de certains professeurs (difficulté de communiquer avec les jeunes et/ou aucun retour des professeurs),
- la juxtaposition des dispositifs,
- le problème de la qualité des copies,
- l'annulation de séance,
- les problèmes de discipline.

Par rapport à l'année dernière, les problèmes de discipline et les annulations de séances sont plus rares. Il semblerait que la relation entre la salle et l'établissement devienne plus étroite. Certains se connaissent maintenant depuis trois ans. Le petit nombre d'élèves à certaines séances reste la grande difficulté de quelques salles. La coordination reste attentive au regroupement des apprentis et des lycéens pour les séances, chaque fois que cela est possible. Cette difficulté est aussi le signe que le dispositif peut encore accueillir un nombre croissant de lycéens et apprentis. Certaines salles sont loin d'être saturées par les dispositifs.

III CONCLUSION

L'année scolaire 2004-2005 boucle un premier cycle de trois années de mise en œuvre du dispositif *Lycéens et Apprentis au cinéma en Ile-de-France* par l'opérateur – les associations ACRIF et CIP – choisi par la Région. Le regroupement de nos deux associations a porté ses fruits, comme nous l'avions auguré. Il a permis de faire bénéficier le démarrage et le développement du dispositif, de la connaissance et de l'action culturelle déjà menée par chacune des associations dans leur champ géographique respectif. Il faut rappeler en effet que l'exploitation cinématographique à Paris est très différente de celle des autres départements de la région Ile-de-France.

Le dispositif fait désormais partie des actions majeures, en nombre de participants et en qualité d'action culturelle (évaluée par leurs usagers, enseignants, élèves et directeurs de salles) du secteur de l'éducation à l'image, prenant place aux côtés des dispositifs antérieurs, *École et cinéma* et *Collège au cinéma*.

La cartographie ci-jointe rapprochée du nombre d'établissements existants fait apparaître que la couverture en nombre d'établissements inscrits est correctement répartie. En effet, les départements moins urbanisés sont aussi ceux qui comptent le moins d'établissements. Il est à noter que la progression moyenne de CFA inscrits demeure bien en dessous de celle des lycées (les CFA souscrivent deux fois moins à cette action culturelle que les lycées).

Le dispositif concerne en 2004-2005 **30,1%** des lycées et **4,2%** des lycéens, **15,7%** des CFA et **2,8%** des apprentis, il dispose donc d'un potentiel de développement appréciable.

Il est acquis à l'issue de ces trois premières années que la qualité des formations et de l'action culturelle assure une bonne notoriété auprès de nos partenaires enseignants et programmateurs de salles et représente les vecteurs du bouche à oreille qui permettront ce développement.

IV

ANNEXES

- Annexe 1 Tableau des inscriptions détaillé
- Annexe 2 Tableau de la progression détaillée
- Annexe 3 Evolution des inscriptions sur trois ans
- Annexe 4 Lycées et Centres de Formation d'Apprentis inscrits
- Annexe 5 Cinémas participants
- Annexe 6 Programmes des formations
- Annexe 7 Propositions d'interventions auprès des élèves
- Annexe 7bis Textes de présentation des films auprès des lycéens parisiens
- Annexe 8 Questionnaires destinés aux professeurs et formateurs
- Annexe 9 Questionnaires destinés aux lycéens et apprentis
- Annexe 10 Questionnaires destinés aux exploitants
- Annexe 11 Jeu concours : quiz cinéma
- Annexe 12 Comptes rendus d'action culturelle